

DIRECTRICE ADJOINTE

ANNE-LAURENCE LACROIX EST DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ORGANISATION MONDIALE CONTRE LA TORTURE. RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS LES AUTRES, ELLE MET EN AVANT L'IMPORTANCE DE L'ENGAGEMENT DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER.



Anne-Laurence Lacroix
Directrice adjointe
OMCT

QUELLE EST VOTRE PROFESSION ? QUELLE FORMATION AVEZ-VOUS SUIVIE ?

Je suis directrice adjointe de l'Organisation Mondiale Contre la Torture et je suis notamment chargée de la gestion du programme « Assistance d'urgence aux victimes de la torture ». L'OMCT gère en effet un fonds depuis Genève qui permet d'octroyer à des victimes sur le terrain une première assistance médicale, sociale et/ou juridique. Comme formation, j'ai fait une licence de Sciences politiques à l'Université de Lausanne et ensuite un Diplôme d'Etudes supérieures en Relations Internationales avec spécialisation en Histoire et Politique internationales à l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales (IUHEI) à Genève, après quoi j'ai directement commencé à l'OMCT.

EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL ?

Il y a tout d'abord la gestion courante de l'organisation et, en tant que Directrice adjointe, je suis chargée, en partenariat avec le directeur, de la recherche de fonds de l'OMCT, pour les activités d'ordre général ainsi que pour un certain nombre de programmes. Je supervise les activités de certains de mes collègues, notamment la relecture des appels urgents. Je partage également d'autres activités avec le directeur de l'OMCT comme la représentation de l'organisation, notamment lors de réunions aux Nations Unies. En ce qui concerne la gestion du programme « Assistance d'urgence aux victimes de la torture », mes activités consistent dans la vérification des demandes d'assistance auprès d'organisations membres du réseau SOS-Torture ; le suivi de l'octroi de l'assistance et le rendu des rapports narratif et financier de l'assistance accordée.

QU'EST-CE QUI VOUS A INCITÉ À CHOISIR CE MÉTIER ?

Mon souhait a toujours été de trouver un métier dans lequel je puisse m'engager pour autrui. Mon travail à l'OMCT répond véritablement à ce souhait. En effet, si j'ai décidé de travailler dans une ONG, c'est parce que, à ce niveau, on peut faire un travail concret sur le terrain, au côté des associations locales et des victimes. L'aspect international est également passionnant. J'ai en fait commencé à l'OMCT par un stage, puis le poste a évolué ; j'ai été engagée à l'OMCT en 1995.

QUELLES SONT LES COMPÉTENCES REQUISES POUR CE TRAVAIL ?

Les compétences requises sont celles d'un(e) universitaire ayant étudié les sciences politiques, le droit ou les relations internationales. Mais ce qui importe surtout est l'engagement et la militance, au-delà des compétences techniques. Une capacité d'écoute est également fondamentale, ce d'autant plus lorsque vous rencontrez des victimes de la torture. L'objectif de l'OMCT est de ne jamais se substituer aux organisations de défenseurs des droits de l'Homme sur le terrain, à l'étranger, mais bien plutôt de leur donner les outils pour mener à bien leurs activités (par exemple, soumission de rapports alternatifs aux organes des traités des Nations Unies).

QUELS SONT LES CÔTÉS POSITIFS ET/OU NÉGATIFS DE VOTRE MÉTIER ?

Le côté positif de mon métier réside dans le fait que vous pouvez mettre vos convictions en pratique au quotidien. Ceci n'est pas toujours possible dans d'autres activités. Dans le cadre du programme que je gère, j'ai la satisfaction de pouvoir apporter une assistance médicale à des victimes, ou de sortir une personne d'une situation où elle court de graves dangers. Enfin, l'engagement et le travail en équipe me plaisent. Le côté négatif est la surcharge de travail créée par la recherche de fonds qui représente un pourcentage important de mon temps de travail. Mais les points négatifs s'effacent au vu des succès des projets mis en place et réalisés.

QUEL EST LE PROJET/MISSION QUI VOUS A LE PLUS MARQUÉ ?

C'est le programme « Assistance d'urgence aux victimes de la torture » dont je m'occupe depuis dix ans. L'assistance accordée sur le terrain étant concrète, l'obtention de résultats est extrêmement satisfaisante. Il suffit parfois de l'octroi d'un montant qui peut nous paraître minime pour faire la différence.

QUE REPRÉSENTE POUR VOUS LA GENÈVE INTERNATIONALE ?

La Genève internationale représente pour moi l'ONU, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et la société civile qui travaille avec ces entités. Je n'ai pas l'impression qu'il y ait beaucoup de liens entre cette Genève et la Genève locale. Est-ce que la Genève internationale ne serait pas avant tout un argument de vente pour promouvoir Genève ? Il est fondamental que ces liens soient renforcés.

QUE VOUDRIEZ-VOUS DIRE AUX JEUNES QUI S'INTÉRESSENT À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ?

A l'OMCT, nous nous efforçons toujours de faire des présentations dans les cycles, les collèges, les écoles professionnelles à chaque fois que nous sommes sollicités. L'objectif est tout à la fois de présenter les activités de l'OMCT à Genève et sur le terrain et de les rattacher à la réalité vécue par les jeunes en Suisse. Ainsi, dans le cadre de l'assistance juridique octroyée à des victimes de la torture, je rappelle l'article 3 de la Convention contre la torture des Nations Unies qui stipule qu'un Etat partie – la Suisse par exemple – ne peut refouler une personne qui risque la torture dans son pays d'origine.